



Communiqué de presse

Bilan National des Entreprises | Janvier - Juin 2026

## **Hôtellerie-restauration : la vague de créations post-Covid s'essouffle nettement**

***Paris, le 17 juillet 2026 - Le CNGTC, Infogreffe et Xerfi publient les données du Baromètre national des entreprises pour le premier semestre 2026. Le secteur envoie un double signal négatif : les créations d'entreprise chutent de 8,5 %, l'une des plus fortes baisses tous secteurs confondus, tandis que les procédures collectives progressent de 7,2 %. La dynamique entrepreneuriale héritée de l'après-Covid marque une rupture.***

### **Un ralentissement à deux vitesses**

Après plusieurs années d'ouvertures soutenues, **l'hôtellerie-restauration voit ses immatriculations reculer de 8,5 %** au premier semestre 2026, alors que la création d'entreprise reste globalement dynamique en France (+ 6,9 %).

En parallèle, **les ouvertures de procédures collectives augmentent de 7,2 %, avec 5 091 procédures** concernant 17 068 salariés, soit 13,6 % des emplois touchés par une défaillance.

**Les radiations d'entreprises progressent de 16,1 %**, un rythme inférieur à la moyenne nationale (+24,6 %). L'hôtellerie-restauration se classe ainsi parmi les

trois secteurs les moins touchés par cette hausse.

Les entreprises en difficulté du secteur restent parmi les plus jeunes du panel, avec un **âge moyen de 7,5 ans**, ce qui confirme la fragilité des structures créées récemment.

### **Entre pression sur le pouvoir d'achat et rebond du tourisme international**

L'analyse Xerfi nuance ce tableau. En 2026, **l'activité serait d'abord soutenue par des revalorisations tarifaires**, les professionnels répercutant une partie de la hausse de leurs coûts sur leurs prix. Dans l'hébergement, les stratégies de montée en gamme continueraient de tirer le prix des nuitées.

**Le principal moteur viendrait du tourisme étranger** : une partie des flux internationaux pourrait se reporter vers la France, en particulier des clientèles asiatiques qui privilégient d'ordinaire les destinations du Golfe. En face, **les dépenses de restauration des Français resteraient bridées** par un pouvoir d'achat sous tension.

À noter enfin, **les ordonnances d'injonction de payer reculent de 14,8 % dans le secteur**, un signal à interpréter avec prudence au regard de la hausse des défaillances.

### **Tous secteurs confondus, un entrepreneuriat entre dynamisme des créations et explosion des radiations**

- **Une dynamique de création vigoureuse** : avec 342 047 immatriculations enregistrées au cours du semestre, soit une progression de 6,9 % sur un an, le tissu entrepreneurial reste robuste, en dépit d'un contexte conjoncturel exigeant.
- **Une progression maîtrisée des défaillances** : l'ouverture de 34 322 procédures collectives (+ 4,8 %) marque un ralentissement notable par rapport aux hausses significatives de 2024. Le profil des entreprises touchées révèle une maturité accrue, l'âge moyen s'établissant désormais à 8,3 ans (+ 8 mois à un an d'intervalle).

- **Une augmentation structurelle des radiations** : le volume global des radiations s'élève à 305 225 (+ 24,6 %), un phénomène principalement porté par les radiations d'office (+24,8 %, représentant 44 % du total) et volontaires (+20,9 %).
- **Des disparités sectorielles et territoriales marquées** : les secteurs de l'information-communication et du conseil soutiennent la création, contrastant avec le repli de l'hôtellerie-restauration et des activités financières. Géographiquement, si le Grand Est et l'Auvergne-Rhône-Alpes concentrent les points de vigilance relatifs aux défaillances, les territoires d'outre-mer affichent une vitalité pérenne.

### **Méthodologie du bilan national des entreprises :**

Réalisé par Xerfi à partir des informations statistiques brutes des bases de données contrôlées et certifiées des greffes des tribunaux de commerce, le Baromètre National des Entreprises (BNE) propose un état des lieux complet des flux d'entreprises en France (hors Alsace et Moselle) au cours de l'année 2024. Les informations fournies via Infogreffe concernent les entreprises immatriculées, en procédures collectives ou radiées du Registre du Commerce et des Sociétés au 1er semestre 2026. Le traitement et l'analyse de ces données sont réalisés par Xerfi.

### **À propos du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce :**

Présidé par maître Bertrand Dubujadoux, le CNGTC est l'organisme représentatif des greffiers des tribunaux de commerce, exerçant dans les 142 greffes répartis sur l'ensemble du territoire français. Le CNGTC agit en faveur de la modernisation de la justice commerciale, avec notamment la création du Tribunal digital, et au profit de la transparence économique et de la sécurité des affaires, avec son Observatoire statistique. La profession exerce un rôle fondamental dans le bon fonctionnement de l'économie française en accompagnant chaque moment important de la vie des entreprises. Sa raison d'être est d'agir au quotidien auprès

des greffiers des tribunaux de commerce, pour un service public efficace et innovant. Les greffiers, membres de la juridiction consulaire, assurent notamment la tenue du registre des sûretés mobilières ainsi que celle du registre du commerce et des sociétés, qui réunit plus de 7 millions d'entreprises et délivrent l'extrait Kbis, acte à valeur authentique. <https://www.cngtc.fr/>

#### **À propos de Xerfi :**

Xerfi est le leader français des études et de l'analyse économique, sectorielle et stratégique. Xerfi s'appuie sur des équipes d'experts de premier plan et son professionnalisme repose sur la précision de ses données, la rigueur de ses prévisions et de ses analyses, l'excellence de ses études et de ses synthèses et la pertinence de ses préconisations. Xerfi entend ainsi réduire l'incertitude dans la prise de décision stratégique des entreprises et transformer la décision en résultats. Pour plus d'informations : <https://www.xerfi.com>

#### **À propos d'Infogreffe :**

Créé en 1986, Infogreffe est le Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) des greffes des tribunaux de commerce français. La raison d'être d'Infogreffe : développer avec les greffiers des tribunaux de commerce la plateforme numérique référente au service de l'activité économique. Infogreffe peut compter sur plus de 2 000 collaborateurs répartis dans les 142 greffes des tribunaux de commerce implantés en métropole et dans les DOM. Présidé par Me Dieudonné Mpouki, ses services en ligne accompagnent les entreprises et facilitent les moments clés de leur développement. Les produits et services dématérialisés d'Infogreffe répondent à un double impératif de rapidité dans les démarches et de sécurité pour favoriser le dynamisme et la transparence économiques du pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)